



15^{ème} SESSION DE L'EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL
(EPU)
GENEVE, DU 21 JANVIER AU 1^{er} FEVRIER 2013

Déclaration de la délégation ivoirienne
à l'occasion du passage du Mali à l'EPU
Genève, le 22 janvier 2013

Genève, le 22 janvier 2013

Rateur: M. Houko Tiémoko

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire souhaite la bienvenue à la délégation malienne et la remercie pour la présentation de son second **Rapport à cette session** de l'Examen périodique universel.

Le rapport soumis à notre étude nous instruit sur les efforts consentis, jusqu'en 2011, par le Mali pour la mise en œuvre des 21 recommandations acceptées à l'issue du premier cycle de l'EPU.

Ma délégation a pu y déceler, avec satisfaction, la volonté des Autorités maliennes de coopérer avec les mécanismes onusiens relatifs aux droits de l'homme ; volonté qui se traduit par l'adhésion du Mali à plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits humains, notamment la Convention relative aux droits des personnes handicapées et son Protocole Facultatif, en avril 2008 et la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, en juillet 2009.

Ces avancées **majeures** réalisées, notamment en matière de promotion et de protection des droits de l'homme, devraient emmener le pays à poursuivre ses initiatives en vue d'accomplir bien d'autres réformes visant, à terme, à consolider l'Etat de droit.

Monsieur le Président,

En dépit de **la brusque** rupture démocratique intervenue au Mali en mars 2012, ma délégation exhorte les Autorités maliennes à capitaliser les acquis afin de pouvoir les consolider à l'issue de cette crise.

Au regard des défis majeures liés aux droits humains qui subsistent au Mali et qui seront bien plus nombreux au sortir de la crise, ma délégation exhorte les autorités maliennes à faire de la promotion et de la protection des droits de l'homme un axe prioritaire et un **pilier** sur lequel reposerait **la** reconstruction de la fracture sociale et la réconciliation nationale.

A cet instant critique de l'histoire du Mali, ma délégation invite la communauté internationale à **apporter** toute **l'assistance** technique, matérielle et financière **nécessaires afin de permettre à ce pays frère, de recouvrer l'entièreté de son territoire et lui donner l'opportunité**, à moyen terme, **d'envisager une suite favorable** à ces engagements sur le plan international.

Enfin ma délégation souhaite, par ailleurs, plein succès à la **délégation du Mali** pour cet examen.

Je vous remercie.